

Un cadre étonnant au milieu de la nature et aux portes du Caen. Le passage sur et sous le périphérique, nous rappelle la proximité de la grande ville que l'on oublie en franchissant six fois l'Odon par des passerelles, des anciens ponts de la voie ferrée et un gué. Le chemin est un lieu apprécié des joggeurs. La "Course entre deux O" emprunte une partie de ce parcours en novembre.

Durée	2h 10	Difficulté	Facile
Distance	7,26 km	Retour au départ	Oui
Dénivelé positif	32 m	Activité	Pédestre
Dénivelé négatif	30 m	Commune	Éterville (14930)
Point haut	39 m		
Point bas	11 m		



Description

Accès : De la sortie 10 du périphérique Sud, direction Évrecy et [Éterville](#). Au rond-point, prendre la direction d'Éterville, puis la première route à droite qui descend vers le hameau du Rocreuil. Dans le bas du hameau du Rocreuil (à la pancarte qui indique dans l'autre sens, l'entrée dans le hameau), un petit parking au départ du chemin.

(D/A) Emprunter le chemin qui est du même côté de la route que le parking (chemin de grande randonnée balisé en Rouge et Blanc et itinéraire des pèlerins de [Caen](#) au Mont-Saint-Michel balisé par un disque "les Chemins du Mont-Saint-Michel". Le chemin enjambe un bras de l'Odon par une passerelle en bois, puis le longe à sa droite. Avant la confluence de deux bras de l'Odon, prendre à gauche pour traverser l'Odon par une passerelle en bois.

Remonter dans le bois le chemin qui serpente. En montant, à l'intersection de chemins, suivre à droite le balisage Blanc et Rouge du GR® qui se poursuit en limite du bois pour déboucher sur la route d'Éterville.

(1) Prendre à gauche en remontant la Route d'Éterville, puis au bout de 100 mètres, tourner à nouveau à gauche pour s'engager dans un chemin communal. Le suivre pour se retrouver dans le hameau du Rocreuil. Prendre à gauche et descendre sur 100m le Chemin du Moulin, puis prendre à droite la Rue du Bout au Mesnil.

(2) Avant que la Rue du Bout au Mesnil ne remonte en virant vers la droite, prendre le chemin bocager à gauche qui longe les champs. Laisser le départ à gauche et remonter vers un chemin communal qui vire à gauche pour passer sur un pont au-dessus du périphérique de la ville de Caen.

(3) Après le périphérique, continuez tout droit pour redescendre vers une route.

(4) Au carrefour, emprunter le chemin communal en face qui se poursuit entre le golf et les gîtes pour déboucher à Louvigny sur la Route d'Aunay

(5) Prendre à gauche pour longer la route sur un chemin piétonnier vers la voie verte de l'ancienne voie de chemin de fer Caen-Vire. Sur la droite de la route, l'ancien quai de Louvigny.

(6) En face du "quai de Louvigny", de l'autre côté de la route, prendre la voie verte. Passer sur deux ponts dont le deuxième franchit l'Odon et juste avant le troisième, prendre à droite le chemin qui serpente et descend pour vous retrouver sous le pont. Ce chemin est bordé d'une barrière en bois.

(7) Passer sous le pont et continuer le chemin en franchissant deux fois l'Odon pour vous retrouver un carrefour emprunté à l'aller.

(4) Prendre à droite et remonter vers le périphérique.

(3) Avant le pont qui passe sur le périphérique, prendre le petit chemin sur la droite qui descend le long du périphérique pour passer dessous et rejoindre une intersection juste après.

(8) Prendre le chemin de droite et longer l'Odon et ses méandres en franchissant deux ponts de bois pour vous retrouver au parking du Rocreuil **(D/A)**.

Informations pratiques

Il est aussi possible de se garer et de partir du Quai de Louvigny **(6)**.

Points de passage

- D/A Parking du Rocreuil**
N 49.157718° / O 0.434693° - alt. 17 m - km 0
- 1 Route d'Éterville**
N 49.151912° / O 0.443582° - alt. 35 m - km 1.08
- 2 Chemin bocager à gauche**
N 49.15722° / O 0.431555° - alt. 24 m - km 2.3
- 3 Périphérique**
N 49.157129° / O 0.423879° - alt. 28 m - km 3.02
- 4 Chemin du Moulin d'Ardennes**
N 49.159087° / O 0.421808° - alt. 17 m - km 3.29
- 5 La ferme Eustache**
N 49.159178° / O 0.411379° - alt. 19 m - km 4.08
- 6 Quai de Louvigny de la ligne Caen-Vire**
N 49.161426° / O 0.409523° - alt. 13 m - km 4.37
- 7 Le viaduc**
N 49.162349° / O 0.419737° - alt. 12 m - km 5.12
- 8 Méandres de l' > - Odon (rivière) - Affluent de l'Orne**
N 49.159322° / O 0.427113° - alt. 14 m - km 6.34
- D/A Parking du Rocreuil**
N 49.157725° / O 0.434715° - alt. 17 m - km 7.26

À voir

La voie ferrée Caen-Vire

Ouverte entre 1886 et 1891, elle a été fermée définitivement en 1972. Le trajet durait entre 2h et 2h30 et desservait les gares de Villers-Bocage, Aunay, Jurques, La Besace, Guilberville, La Ferrière, Le Béný Bocage et La Graverie. Elle passait sur le viaduc de la Souleuvre.

Le Quai de Louvigny ou "Quai Bouchon".

Les agriculteurs chargeaient dans un train spécial les betteraves destinées à la sucrerie Bouchon de Cagny.

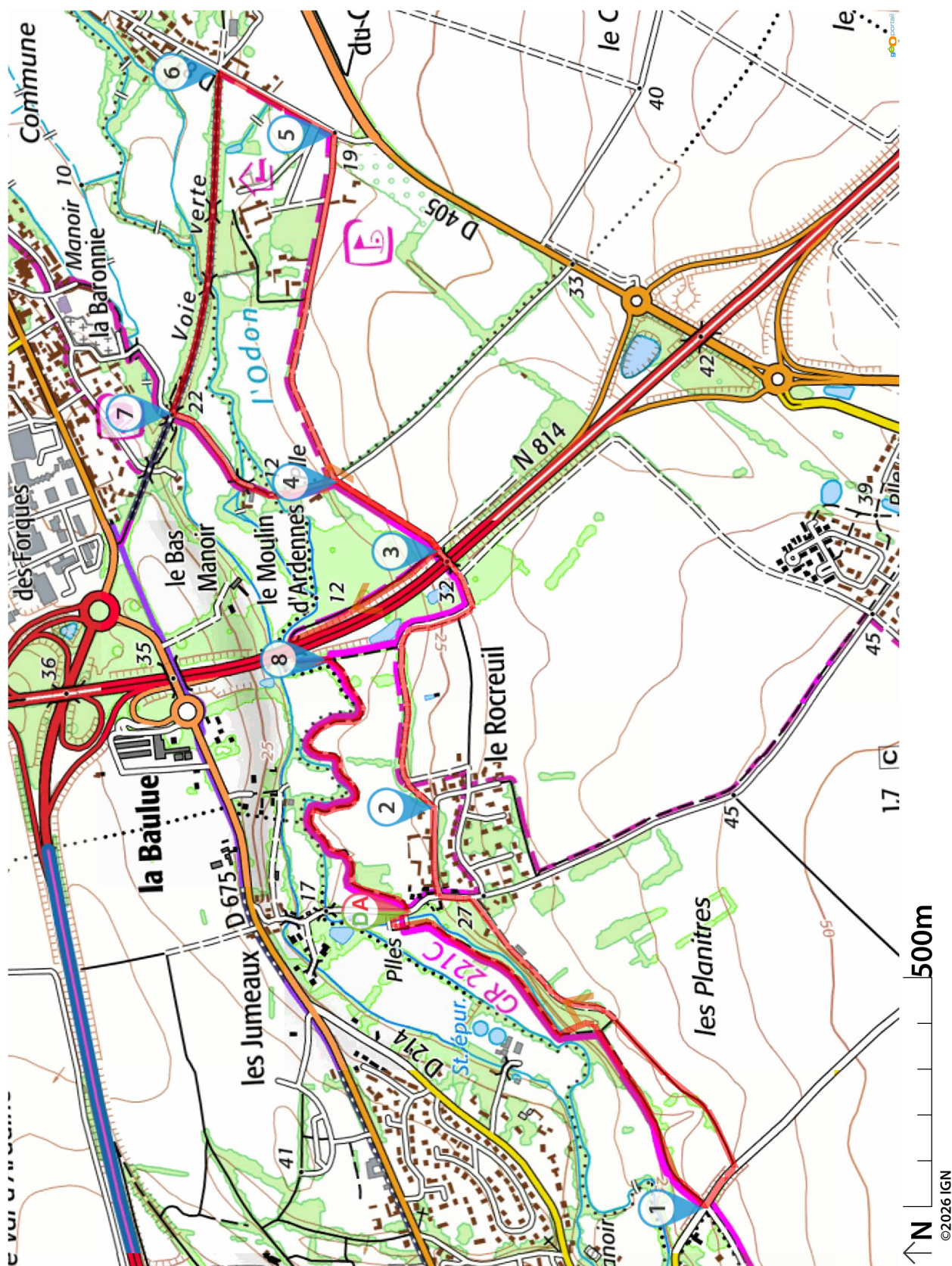
Des informations sur la ligne Caen-Vire se retrouvent dans le bâtiment de la SNCF rénové en 2011 par un groupe de L'Espace Local d'Activités Novatrices (ELAN's).

La Ferme Eustache.

Ancienne grange du XVIIIe siècle, en pierres et poutres apparentes, devenue gîte de groupes. Au mois d'avril, on apprécie les iris le long du mur d'enceinte.

Donnez-nous votre avis sur <https://www.visorando.com/randonnee-pleine-nature-aux-portes-de-caen/>

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



Soyez toujours prudent et prévoyant lors d'une randonnée. Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident ou de désagrément quelconque survenu sur ce circuit.

Préparation de sa randonnée



BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique. Connaître ses limites et savoir renoncer à poursuivre une randonnée.



CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site : neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

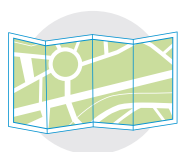
équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements, carte numérique ou papier de la randonnée... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



PRÉVENIR

au moins une personne du projet de randonnée.

Comportement pendant la randonnée



RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).



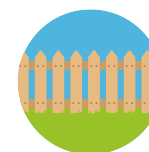
RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.



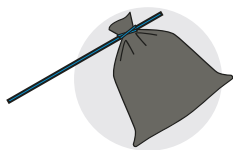
RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site : ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



GARDER LA MAÎTRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

Qu'il soit privé ou public, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.